

21.06.2024 - 11:30 Uhr

Construire Pro Infirmis de demain

Zurich (ots) -

Lors de sa 105e assemblée des délégué-e-s qui a eu lieu au Palais des congrès de Bienne ce vendredi 21 juin, Pro Infirmis a réaffirmé sa détermination pour une société inclusive. Les avancées réjouissantes en matière d'inclusion, notamment politiques, sont contrastées par un sous-financement des autorités à l'égard des prestations fournies aux personnes en situation de handicap. Sous la houlette de la première coprésidence de Pro Infirmis, des transformations en profondeur sont engagées afin de construire Pro Infirmis de demain.

Des progrès politiques

L'année 2023 a vu l'inclusion progresser grâce à l'élection de trois conseillers nationaux en situation de handicap à Berne (Christian Lohr, Philipp Kutter et Islam Alijaj). Cette élection historique couronne une année intensive de campagne pour Pro Infirmis, dont l'organisation de la première " session des personnes handicapées ", parmi les nombreuses actions de sensibilisation menées.

Des défis financiers pour l'inclusion

L'évolution positive des marchés financiers a permis de compenser une partie des pertes enregistrées l'année précédente. Malgré cela, les comptes se closent sur un déficit de 4,6 millions de francs. Le déséquilibre entre la demande de prestations et les financements reçus de la Confédération et des cantons entraîne un déficit d'exploitation structurel.

Construire Pro Infirmis de demain

Face à ces défis, Pro Infirmis met en oeuvre des transformations en profondeur : nouvelle stratégie des prestations, axée sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, conformément à la CDPH de l'ONU, investissement dans l'informatique et la numérisation, ainsi que dans la récolte de fonds. Ces chantiers permettront d'optimiser tant les prestations que les processus internes, et atteindre à terme l'équilibre financier, ce que Pro Infirmis souhaite réaliser en changeant de paradigme dans la planification financière. Pour la coprésidente de Pro Infirmis, Pearl Pedergnana, " Pro Infirmis doit être dirigée avec beaucoup de doigté vers l'avenir, afin qu'elle puisse continuer à remplir sa mission pour de nombreuses années encore, à savoir s'engager pour une vie autodéterminée des personnes en situation de handicap et pour une société inclusive. " Et le coprésident Manuele Bertoli ajoute : " Cet ajustement à la CDPH de l'ONU doit toujours se faire dans l'optique d'un financement durable : Un résultat annuel équilibré d'ici 2028 est l'objectif ambitieux de la nouvelle planification financière. "

Un bureau représentatif de la diversité de la Suisse

Conformément aux statuts, l'assemblée a élu un nouveau membre du Bureau. Il s'agit Alexandre Bouchardy, expert financier confirmé bénéficiant de 22 ans d'expérience dans le secteur financier. Dans la composition du Bureau, en plus des compétences professionnelles et personnelles, une attention particulière est accordée à la diversité. Des personnes vivant avec un handicap, ainsi que les genres, les âges et les régions de Suisse y sont représentées. Pro Infirmis veut ainsi donner l'exemple en matière de mise en oeuvre de la CDPH de l'ONU.

L'assemblée des délégué-e-s a adopté le rapport annuel et le rapport financier 2023 de Pro Infirmis, qui peuvent être téléchargés ici : [Pro Infirmis - Téléchargements](#)

Contact:

Vous avez la possibilité de demander une interview avec notre co-présidente Pearl Pedergnana, notre co-président Manuele Bertoli ou notre directrice Felicitas Huggenberger. Pour toute question, veuillez contacter Roland Thomann, membre de la Direction et chef du département Communication et Récolte de fonds (roland.thomann@proinfirmis.ch), tél. : 058 775 26 23

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100920781> abgerufen werden.